

DEUXIEME TRANSITION DEMOGRAPHIQUE : DYNAMIQUE DE L'UNION LIBRE ET IMPACT SUR LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES DE LA POPULATION.

Auteur : DJIANOU KAMGA Lucile, démographe/ BUCREP- Cameroun

Le terme « transition démographique » désigne le processus que traversent les populations au cours de leur histoire, c'est-à-dire le passage d'un régime de forte natalité et mortalité élevée à un régime de faible fécondité et mortalité basse.

La première transition démographique qu'a connue le Cameroun a été effective avec la réduction de la fécondité. Les résultats issus du calcul de l'indice synthétique de fécondité (ISF) des femmes de 15 -34 ans indiquent globalement une tendance à la baisse au cours des trente dernières années. En effet, l'ISF est passé de 5,2 enfants par femme avant 1980 à 4,1 enfants en 2011, soit une baisse d'un enfant par femme.

La période qui a suivi cette transition et qui correspond à la période actuelle, est caractérisée par une baisse continue de la fécondité, doublée des modifications de la structure matrimoniale caractérisée par un taux élevé de grossesses précoces bien qu'en baisse (la proportion d'adolescentes ayant entamé leur vie est passée de 28,4% en 2004 à 25,2% en 2011), des écarts d'âges entre conjoints élevés (19 ans en moyenne dans les couples dans lesquels la conjointe est une adolescente âgée de 12 à 14ans et 30ans chez les hommes et les femmes de 80 ans et plus en union libre), avec des tendances la pratique de la polygamie chez les jeunes, la perte de la valeur accordée à la dot et la recrudescence de l'union libre. C'est le passage à l'ensemble des changements de comportements susceptibles de modifier la structure de la population que cette étude considère comme la « deuxième transition démographique ».

Des faits distinctifs ci-dessus cités, seule l'union libre sera prise en compte dans cette étude, compte tenu des entraves qu'elle apporte aux programmes gouvernementaux en matière de santé (par le biais des accouchements précoces et des recours à l'avortement), d'éducation, de planification familiale, ainsi que des problèmes de genre qu'elle entretient dans les couples concernés, à travers l'écart d'âge entre conjoints.

Cette forme d'union est issue d'un simple consentement des partenaires sans aucun engagement des deux familles et sans aucune contrainte au regard de la loi régissant le mariage. L'ampleur de l'union libre au Cameroun est favorisée par un contexte marqué par la recrudescence du chômage, les difficultés d'emploi, et les textes en vigueur sur le mariage. En effet, l'article 145 du code civil camerounais qui fixe l'âge minimum pour l'entrée en mariage à 15 ans pour la fille et à 18 ans pour le garçon expose la jeune fille aux unions précoces, et semble favoriser la constitution des unions libres.

. Selon les propos recueillis auprès des services techniques chargés de la famille du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROF), force a été de constater que sur 100 cas en union avec des problèmes sociaux (répudiation, divorce, abandon, réconciliation), moins de 20% étaient légalement mariés. Afin de remédier à cette situation, le Gouvernement a institué les « Mariages collectifs ». De 52 mariages collectifs en 2007, l'on est passé à 1936 mariages en 2008, 2080 en 2009, 2480 en 2010, 3980 en 2011 et à 4880 mariages en 2012. L'on s'apprête à célébrer cette année un peu plus de 5000 mariages

collectifs. Cette organisation pourrait-elle freiner l'entrée en union libre ? Les statistiques révèlent une hausse des unions libres. En effet, selon les EDS, la proportion de femmes en union libre est passée de 11,8% en 1991 à 15,2% en 2004 et à 14,3% en 2011 ; celle des hommes en union libre a par contre baissé entre 1991 et 2011, passant de 11,8% en 1991 à 10,7% en 2013.

Compte tenu du fait que l'évolution de l'union libre est en régression chez les hommes, cette étude sera beaucoup plus axée sur les femmes en union libre.

L'objectif général de cette étude sur l'union libre est de contribuer à l'amélioration de la connaissance des déterminants de l'union libre au Cameroun, afin de permettre au Gouvernement de mieux aider les populations dans la compréhension et le choix de leur forme d'union. De façon spécifique, il s'agira de : (1) localiser les foyers de prévalence des ménages vivant en « union libre » (2) faire l'analyse différentielle de l'union libre à travers les foyers de prévalence et quelques variables sociodémographiques dont l'âge et le sexe, l'instruction, la religion, le logement et l'âge d'entrée en union ; (3) et dégager les déterminants de l'union libre chez les femmes.

L'union libre a été prise en compte dans toutes les Enquêtes Démographiques et de Santé du Cameroun. Parmi tous les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) réalisés au Cameroun, seul le Troisième RGPH de 2005 a recueilli des informations sur l'union libre. Le couplage de données issues des deux sources révèle une sous estimation de l'union libre par le RGPH. En effet, compte tenu de la non exigence des actes de mariage lors du 3^{ème} RGPH, des personnes vivant en union libre peuvent s'être fait enregistrer comme mariées. Nous utiliserons les données EDS pour l'étude longitudinale de l'union libre et le 3^{ème} RGPH pour l'étude de la structure par âge de l'union libre et l'étude des caractéristiques socio démographiques de la population vivant en union libre, compte tenu de sa complétude.

L'union libre au Cameroun

Sont considérées comme « vivant en union libre » deux personnes de sexes différents qui vivent maritalement sur une base consensuelle, en dehors de toute forme légale de mariage (mariage coutumier, civil ou religieux). Au Cameroun, en 2005, 8,0% de femmes et 9,0% d'hommes vivaient en union libre. Cette proportion représente 432247 personnes, soit 211139 hommes et 221308 femmes

Analyse différentielle de l'union libre au Cameroun

Loin de donner les causes de l'union libre, la présente étude présente les corrélations entre l'union libre et quelques variables socio démographiques.

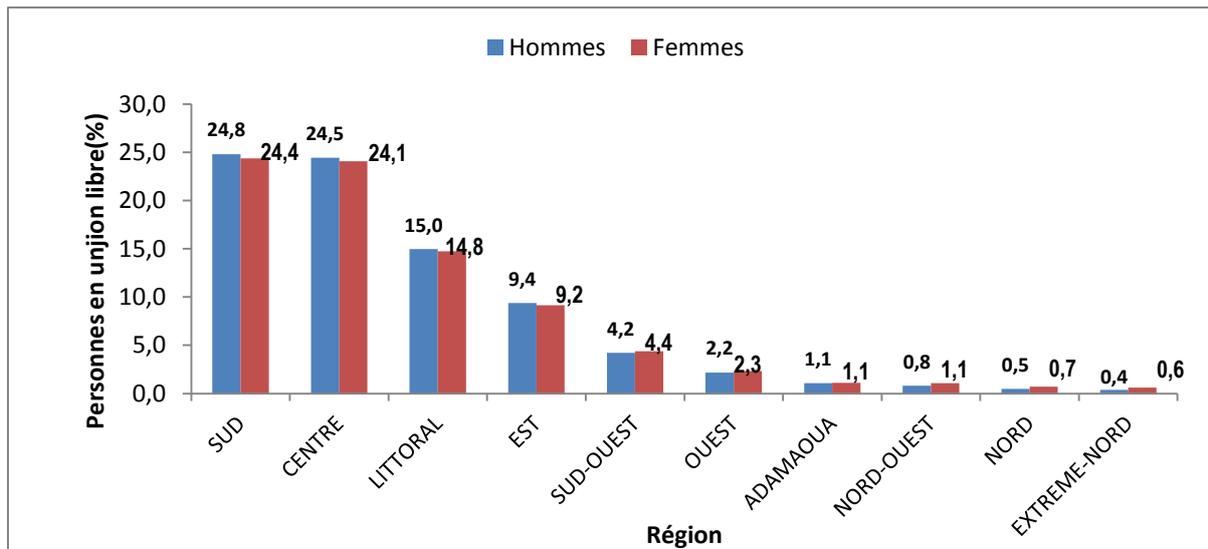
1- Lieu et milieu de résidence des personnes vivant en union libre

L'administration camerounaise a découpé le territoire national en dix régions distinctes qui correspondent, pour la plupart, aux contours ethniques.

1-1- Région de résidence des personnes vivant en union libre

Les données issues du 3^{ème} RGPH révèlent que l'union libre est pratiquée dans toutes les régions du Cameroun.

Graphique 1 : Population de 15 ans et plus (en%) en union libre selon la région administrative de résidence



Source : RGPH 2005

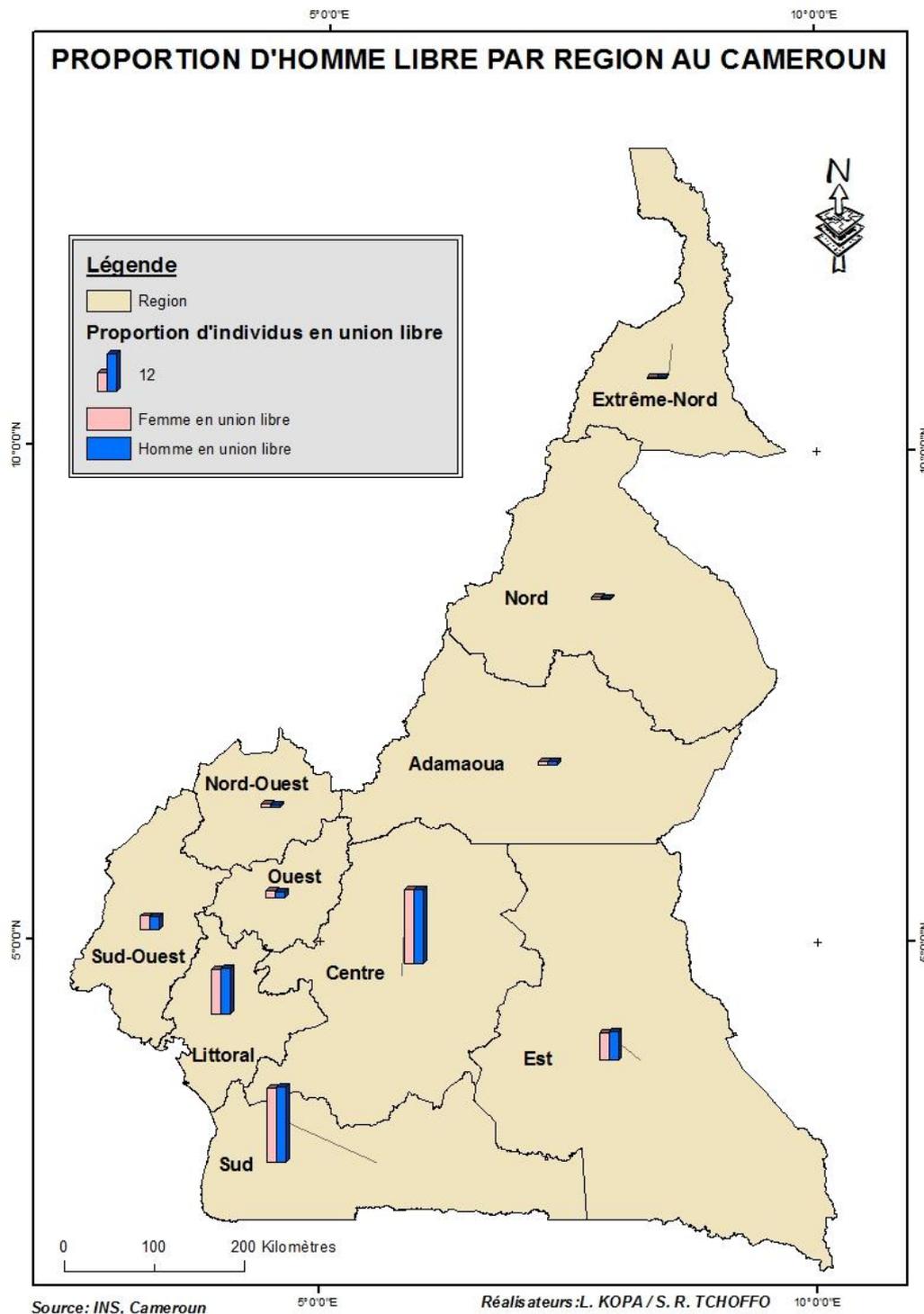
L'intensité de l'union libre varie suivant la région. La région du Sud détient la plus forte proportion de personnes vivant en union libre. En effet, 24,8% des hommes et 24,4% des femmes de la région du Sud vivent en union libre. Les trois régions du Septentrion détiennent les plus basses proportions de personnes vivant en union libre : 1,1% dans la région de l'Adamaoua ; 0,4% et 0,6% respectivement pour les hommes et femmes de la région de l'Extrême - Nord et 0,5% et 0,7% pour les hommes et femmes de la région du Nord. Ces différences régionales trouvent leur explication dans les us et coutumes dont quelques unes favorisent et entretiennent l'union libre. La forte présence des ménages en union libre dans la région de l'Est serait due à sa position géographique; en effet cette région est une zone de brassage des populations issues du Grand Nord et du Sud camerounais. En outre, elle bénéficie de la forte présence des sociétés industrielles d'exploitation du bois et des exploitations sucrières. Ces sociétés offrent pour la plupart, des emplois temporaires, dont les bénéficiaires, pour la plupart célibataires, entretiennent des unions illégales. La forte urbanisation des régions du Littoral et du Centre explique la forte présence des ménages en union libre qui y vivent. Il convient de faire mention ici, d'un fait de société fréquent dans nos villes. Suite à la crise économique, la vie chère a favorisé l'entrée en union libre entre certaines jeunes filles étudiantes ou non, nécessiteuses et les « cous pliés ». (Hommes nantis qui entretiennent financièrement et matériellement (maisons, loyers, argent) les filles jeunes avec lesquelles ils entretiennent des rapports sexuels.

Par ailleurs, certaines sociétés, par leurs coutumes, encouragent la formation des unions libres. En guise d'illustration, l'histoire nous enseigne que dans la société traditionnelle Bété, pour aller en mariage, une fille devait faire un enfant pour démontrer non seulement la preuve de sa fertilité et de sa fécondité mais également assurer son remplacement. Cette disposition favorise l'union libre pré-nuptiale. Chez les Bamiléké par contre, les conceptions pré-nuptiales étaient considérées comme un déshonneur, une honte, voire une trahison en terme de fidélité pour la famille de la fille. De même, dans la partie septentrionale, au Nord-Ouest et dans une partie du Sud-ouest, les conceptions pré-nuptiales n'étaient pas du tout tolérées. Avec le processus de modernisation en cours, la tolérance s'installe peu à peu partout.

Par ailleurs, certaines sociétés, par leurs coutumes, encouragent la formation des unions libres. En guise d'illustration, l'histoire nous enseigne que dans la société traditionnelle Bété, pour aller en mariage, une fille devait faire un enfant

pour démontrer non seulement la preuve de sa fertilité et de sa fécondité mais également assurer son remplacement. Cette disposition favorise l'union libre pré-nuptiale. Chez les Bamiléké par contre, les conceptions pré-nuptiales étaient considérées comme un déshonneur, une honte, voire une trahison en terme de fidélité pour la famille de la fille. De même, dans la partie septentrionale, au Nord-Ouest et dans une partie du Sud-ouest, les conceptions pré-nuptiales n'étaient pas du tout tolérées. Avec le processus de modernisation en cours, la tolérance s'installe peu à peu partout.

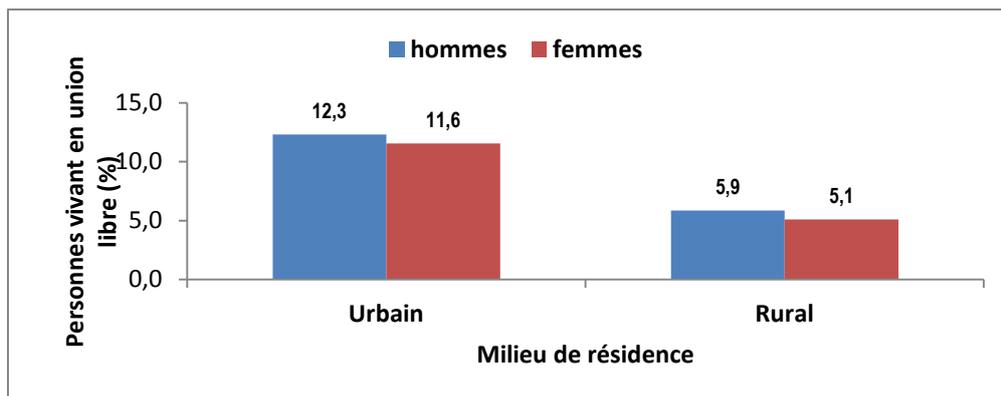
Cat1 : Personnes en union libre au Cameroun



1-2- Milieu de résidence

L'union libre est plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural. La proportion des hommes vivant en union libre est supérieure à celle des femmes, quelque soit le milieu de résidence..

Graphique 2 : Proportion de personnes (en%) vivant en union libre par milieu de résidence selon le sexe.



Source : BUCREP, 3ème RGPH

Le milieu urbain apparaît comme le milieu privilégié des ménages en union libre.

2- Age et sexe des personnes vivant en union libre

2-1- Situation actuelle,

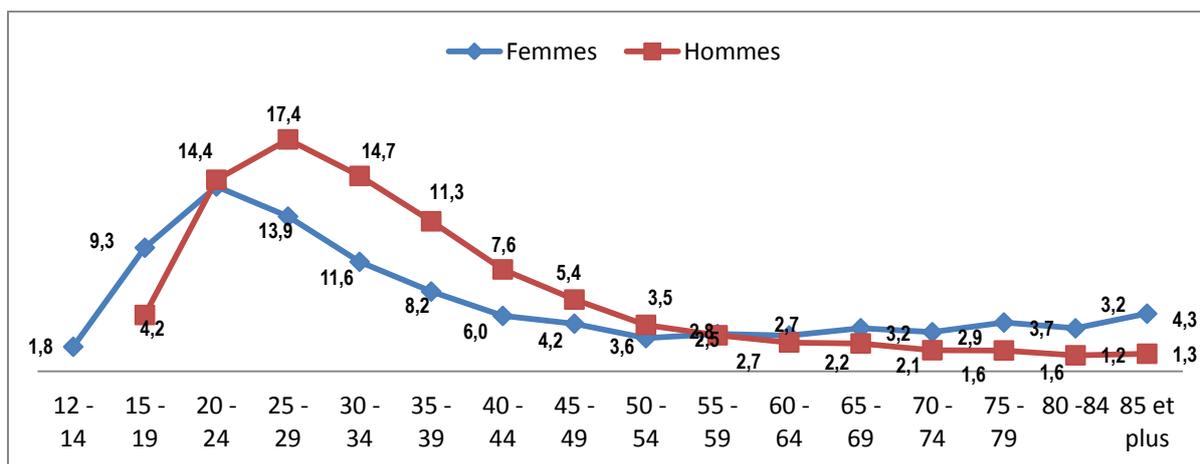
Les proportions de personnes vivant en union libre ont été calculées en rapportant la population vivant en union libre à l'ensemble des personnes vivant en union.

Au Cameroun, 9% d'hommes en union et 8% de femmes en union vivent en union libre.

Les unions libres se forment le plus à des âges jeunes. 38% des couples en union libre sont formés par des filles âgées de 12 ans à 24 ans. En 2005, 1102 filles âgées de 12 à 14 ans étaient en union libre.

Les femmes rentrent en union libre plus tôt que les hommes. La pratique de l'union libre connaît son maximum à 20-24 ans chez les femmes (14,4%), et à 25-29 ans (17,4%) chez les hommes.

Graphique 4 : Proportion d'hommes et de femmes vivant en union libre par groupe d'âges selon le sexe



Source : BUCREP, 3ème RGPH

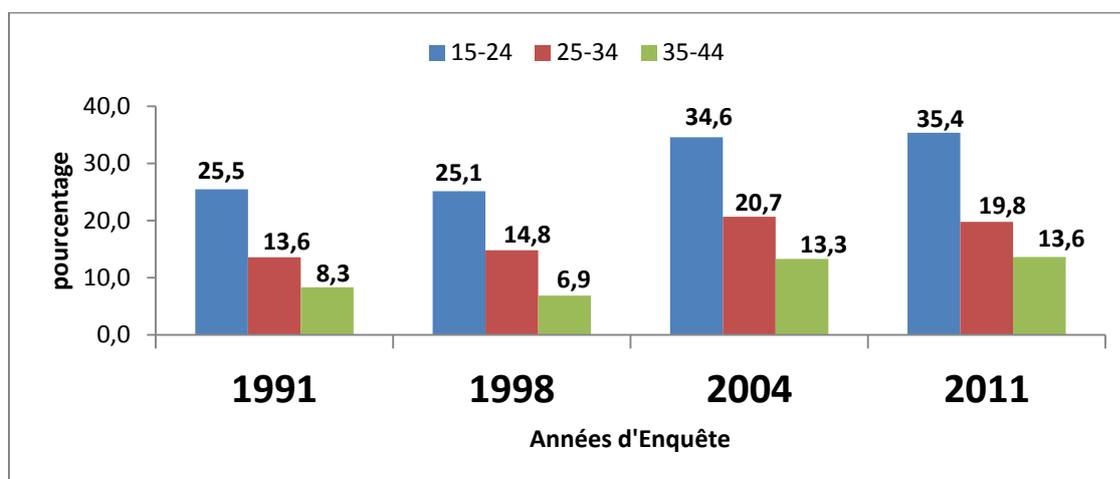
Dès l'âge de 25-29 ans, L'union libre est plus développée chez les hommes que chez les femmes. Ceci pourrait s'expliquer par les difficultés d'emploi et le chômage ambiant qui ne permettent pas aux jeunes de se marier tôt compte tenu du coût de la dot et des cérémonies liées au mariage. Après 60 ans, l'union libre est beaucoup plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Ceci pourrait s'expliquer par les taux élevés de veuvage des femmes aux âges avancés, la polygamie des hommes ainsi que la possibilité pour les hommes de se remarier aisément, même après un veuvage.

Les données sur l'union libre révèlent par ailleurs que le nombre d'hommes vivant en union libre (211139) est inférieur à celui des femmes(221308) de la même catégorie matrimoniale, quelque soit le milieu de résidence.

2-2- Evolution par groupe d'âges de la proportion des femmes vivant en union libre (1991-2011)

La proportion de femmes en union libre par rapport à l'ensemble des unions a connu une augmentation, passant de 15,9% en 1991 à 22,6% en 2011. Ces moyennes nationales varient selon les groupes d'âge, Le groupe d'âges 15 à 24 ans renferme les proportions les plus élevées de femmes en union libre (38,4%).

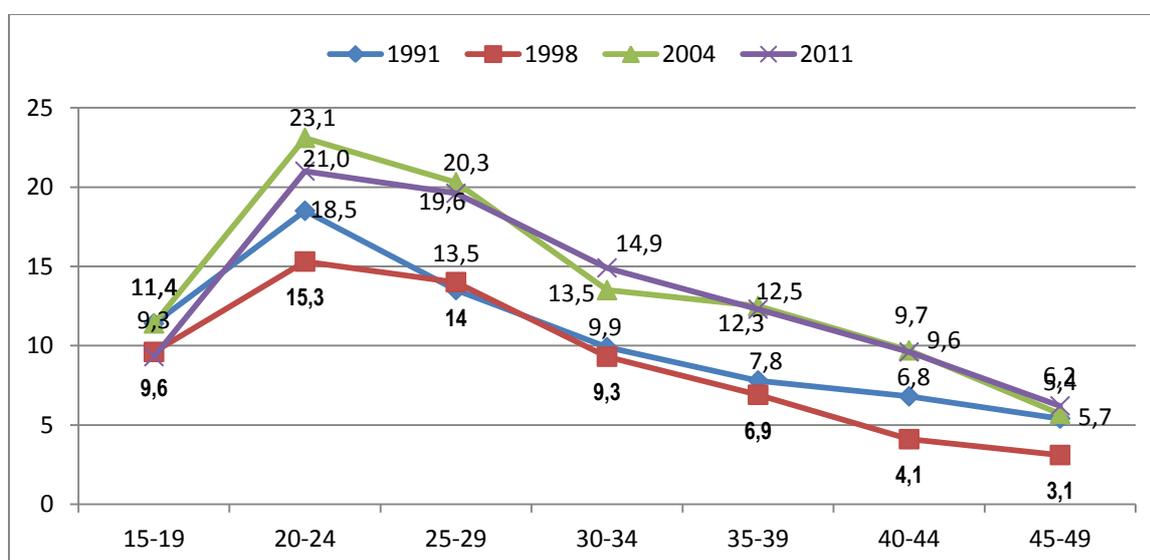
Graphique 5 : Evolution par groupe d'âges de la proportion des femmes vivant en union libre (1991-2011)



Source : EDS 1991, 1998 et 2004 et 2011

Les proportions des femmes en union et vivant en union libre ont connu un accroissement entre 1991. Les proportions les plus élevées de femmes vivant en union libre se retrouvent chez les jeunes en général et dans le groupe d'âges 20-24 ans en particulier.

Graphique 6 : Répartition par groupe d'âges et par année d'enquête(EDS), des femmes en union libre.

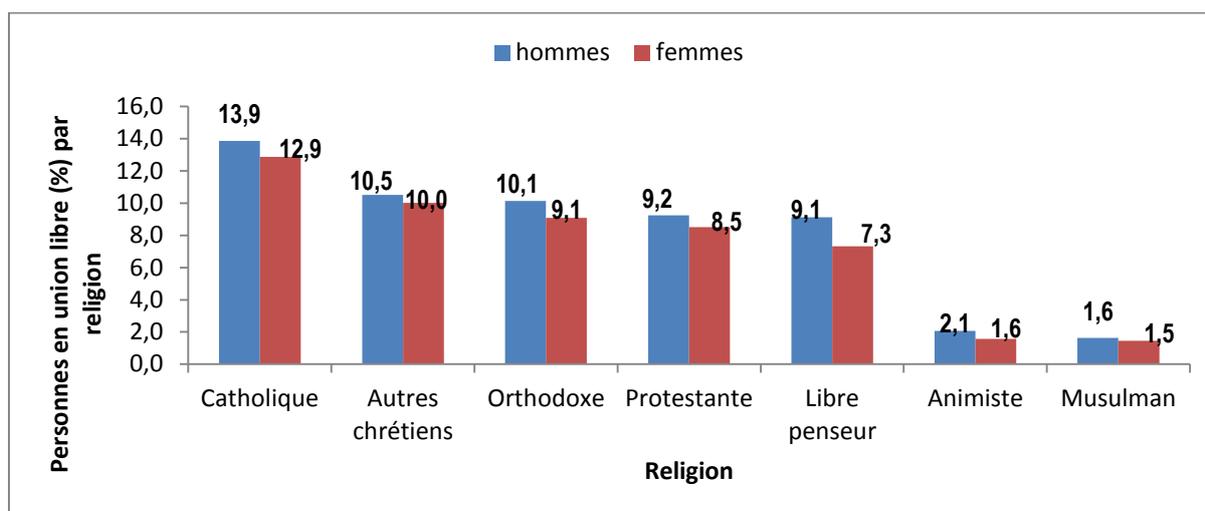


La baisse des proportions de personnes en union libre observée entre 2004 et 2011 est sans doute la conséquence des mariages collectifs organisés chaque année par le Ministère de la promotion de la femme et de la famille et ce, depuis l'an 2007.

3 Union libre et religion de la population

L'intensité de l'union libre varie selon la religion. Selon le 3ème RGPH, les proportions les plus élevées de personnes vivant en union libre se retrouvent chez les chrétiens.

Graphique 7: Personnes vivant en union libre selon la religion



Source : BUCREP, 3ème RGPH, 2005

4 Caractéristiques des ménages des personnes vivant en union libre

4-1- Femmes en union libre chefs de ménage

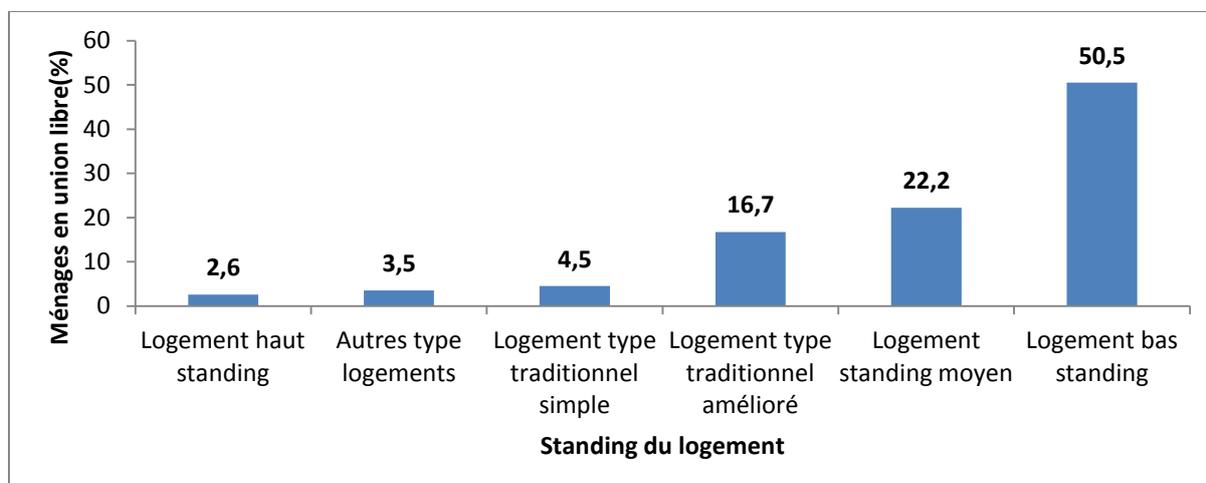
5% des ménages au Cameroun ont à leur tête des personnes vivant en union libre. Les femmes en union libre chefs de ménage représentent 1,1% de l'ensemble des femmes chefs de ménage. Cette proportion est de 1,5% en milieu urbain et 0,4% en milieu rural.

4-2 Taille moyenne des ménages en union libre

Relativement petite dans toutes les régions, la taille moyenne des ménages en union libre est généralement inférieure à celle des ménages en union monogame ; elle est de 4,5 personnes par ménage dans l'ensemble, avec 4,3 personnes en zone urbaine et 4,8 personnes en zone rurale. La taille la plus élevée se retrouve à l'Extrême- Nord (5,8), et la valeur la moins élevée (4,1) est enregistrée dans la région du Sud-Ouest.

4-3- Logement des ménages en union libre

Graphique 8 : Répartition (%) des ménages par standing du logement dans les ménages en union libre



Source : BUCREP, 3^{ème} RGPH, 2005

Le logement de bas standing est le type de logement prédominant chez les ménages dirigés par les personnes en union libre.

51,6% des filles en union et vivant en union libre sont sans niveau ou ont le niveau primaire, 47,8% ont atteint le secondaire, et 0,6% ont le niveau supérieur.

Tableau 2 : Répartition des femmes(%) vivant en union libre selon le niveau d'études atteint

Statut matrimonial	Niveau d'études			
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur
En union libre	0,7	50,9	47,8	0,6

Source : BUCREP, RGPH 2005

Les proportions de femmes en union libre diminuent au fur et à mesure de l'augmentation du niveau d'instruction, à l'exception de celles n'ayant pas fait d'études.

4-4 Etat de pauvreté des ménages en union libre

L'étude de la pauvreté répartit généralement la population en 5 groupes appelés quintiles.

Tableau 2: Quintiles de richesse et état matrimonial

Etat matrimonial	Quintiles de richesse					
	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Union libre	4	13	17	26	40	100

Source : BUCREP, 3^{ème} RGPH, 2005

Contrairement à la logique populaire, 17% seulement des ménages dirigés par des personnes en union libre vivent dans des conditions de pauvreté.

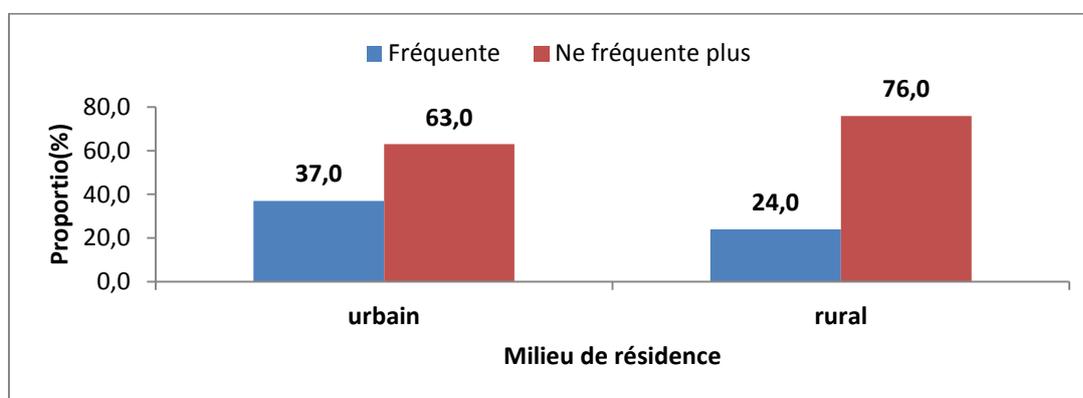
5 Impact de l'union libre sur les caractéristiques socio démographiques des personnes vivant en union libre

L'union libre prive les jeunes femmes de nombreuses possibilités en matière d'éducation, d'emploi et d'apprentissage social, entraînant du coup les inégalités et les iniquités de toute sorte. Parce qu'elle concerne aussi les jeunes, l'union libre entretient l'ampleur des grossesses précoces qui aboutissent parfois à des complications obstétricales, lesquelles contribuent pour une grande part à la survenue d'un nombre élevé de décès maternels et à des infirmités au premier rang desquelles figure la fistule obstétricale.

5-1 Niveau d'instruction des personnes vivant en union libre

5-1-1 Niveau d'instruction des femmes en union libre

Graphique 9 : Fréquentation scolaire des filles en union libre à 12-14ans



Source : BUCREP, RGPH 2005

L'union libre engendrerait- t- elle une forte déscolarisation des filles ?

51,7% des femmes en union libre sont sans niveau ou de niveau primaire. Par ailleurs, selon les données du 3ème RGPH, 69% des filles en union avant l'âge de 15 ans ne fréquentent plus un établissement d'enseignement. Cette proportion est de 63% en milieu urbain et 76% en milieu rural.

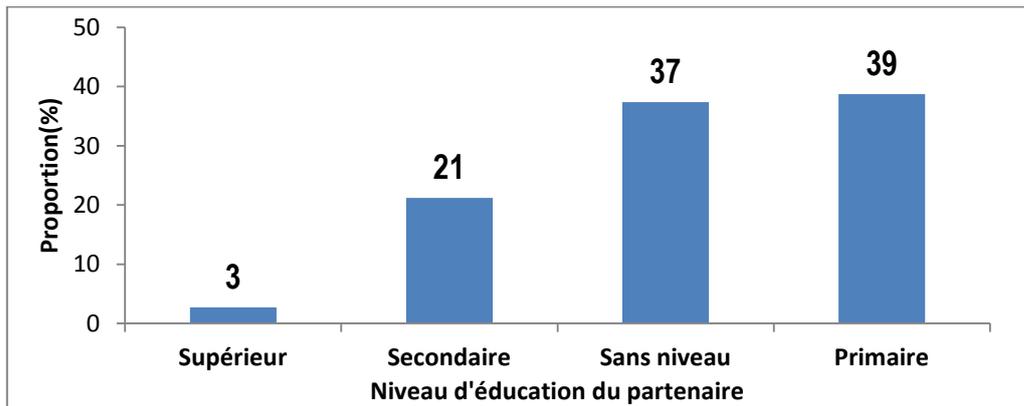
L'instruction accroît le niveau de connaissances sur la nécessité de légaliser les unions.

Dès l'âge de 30 ans, les personnes instruites vivent moins fréquemment dans des unions libres que les personnes moins instruites. Cette situation pourrait être due à l'effet de revenu car le revenu s'accroît généralement avec l'élévation du niveau d'instruction, ce qui pourrait favoriser les versements de la dot et aboutir à la conclusion d'un mariage légal.

5-1-2 Niveau d'instruction des partenaires des femmes en union libre

76% des filles qui rentrent précocement en union à 12-14 ans ont pour la plupart pour partenaires des hommes sans niveau ou de niveau primaire.

Graphique 10 : Niveau d'éducation des partenaires des filles âgées de 12 à 14 ans lors de l'entrée en union libre.

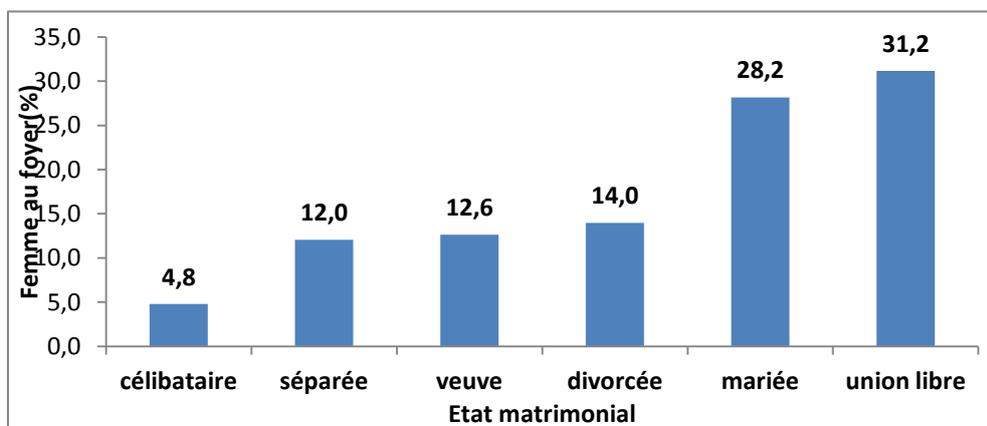


Source : EDS 2004

5-2 Emploi des personnes vivant en union libre

Le niveau scolaire généralement bas des femmes en union libre réduit leurs possibilités d'emploi, et aggrave de ce fait, la pauvreté des ménages. Tel qu'illustré dans le Graphique 8, les femmes en union libre sont, plus que toutes celles des autres catégories matrimoniales, confinées dans les travaux ménagers à domicile, sans rémunération.

Graphique 11 : Femmes au foyer par état matrimonial



Source : ERGPH 2005

Le groupe des femmes vivant en union libre renferme le plus des femmes au foyer. Ceci constitue une preuve, dans l'ensemble, de la dépendance économique des femmes de cette catégorie matrimoniale.

5-3 Union libre, mortalité et morbidité

5-3-1 Conséquence sur la santé de la mère

Parce qu'elle concerne aussi les jeunes adolescentes, l'union libre constitue l'une des causes des grossesses précoces, avec des conséquences sur la santé, l'éducation et la situation socio-économique de la jeune femme. Les études montrent que les complications liées à la grossesse et à l'accouchement sont une cause de morbidité et de mortalité chez les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans et leurs enfants. A l'accouchement, les complications concernent les dystocies qui sont à la base des fistules obstétricales, et

les épisiotomies qui peuvent provoquer des fistules et des hémorragies. Les écoulements d'urines qui découlent de ces accidents sont source d'humiliation pour celles qui en souffrent. En effet, elles sont souvent rejetées par leur partenaire et leur communauté. En 2004, 162 femmes atteintes de fistules ont été identifiées au Cameroun, et 65 seulement ont bénéficié d'une intervention chirurgicale réparatrice.

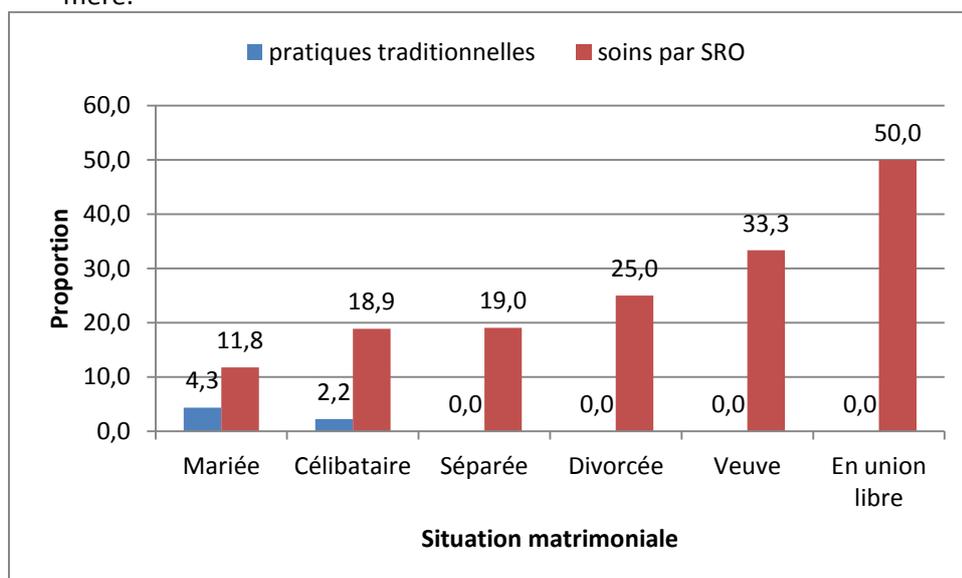
5-3-2 Conséquence sur la santé de l'enfant

Les études montrent que la mortalité et la morbidité infantiles sont en corrélation avec l'âge de la mère. Au Cameroun, les taux de prématurité les plus élevés se retrouvent chez les enfants d'adolescentes ; de plus, la proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale est plus élevée chez les mères âgées de moins de 20 ans. Les EDS 2004 et 2011 du Cameroun révèlent que chez les mères âgées de 12 à 19 ans, 10 enfants sur 100 souffrent d'une insuffisance pondérale contre moins de 8 enfants sur 100 chez les mères plus âgées (OMD5).

Union libre et Maladies de l'enfant

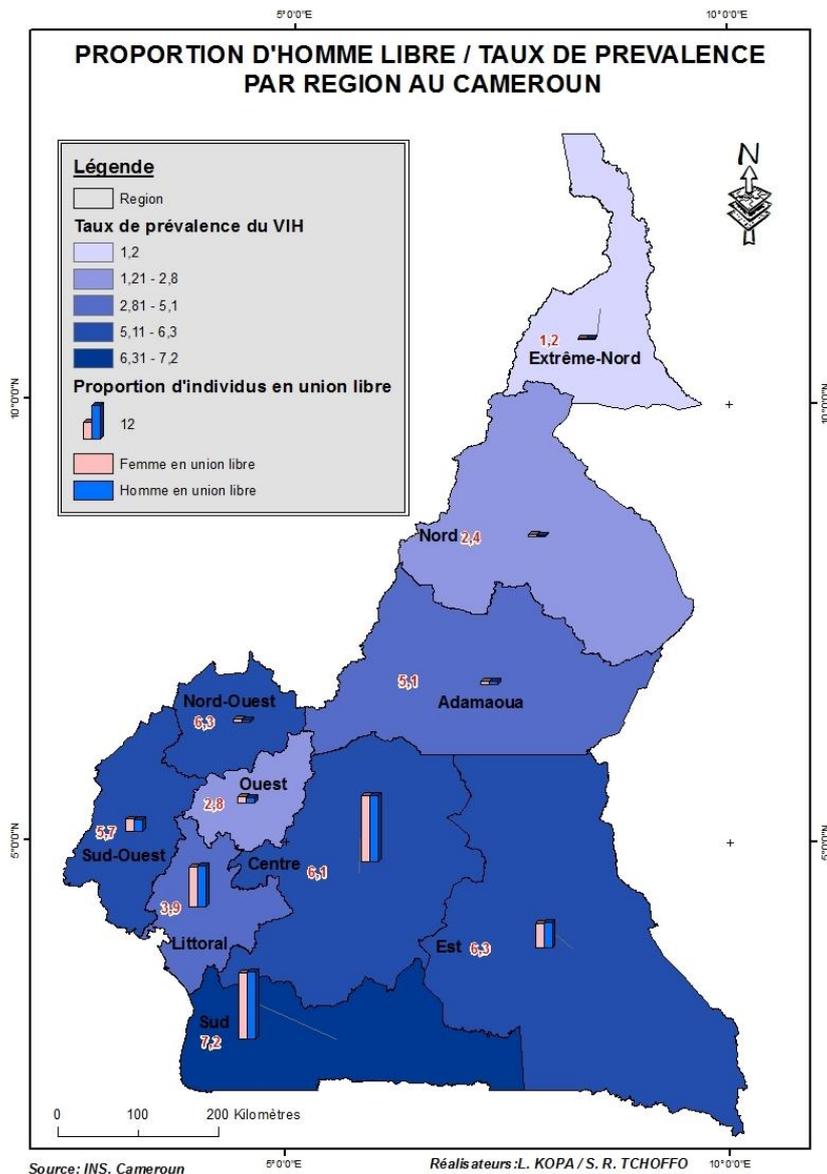
Les maladies diarrhéiques sont les maladies les plus fréquentes chez l'enfant, et la réaction des mères face à cette affection est un indicateur de la morbidité des enfants, ainsi que des risques de décès. Parmi les femmes interrogées, l'on constate que les femmes en union libre ont de plus bonnes réactions que les femmes mariées face aux maladies de l'enfant. En effet, 50% des femmes en union libre utilisent les Sérum de réhydratation orale contre 11,8% chez les femmes mariées. Par ailleurs, 4,3% des femmes mariées ont recours aux méthodes traditionnelles, contre 0% des femmes en union libre.

Grahique12-1 : Réaction des mères face aux maladies de l'enfant, selon la situation matrimoniale de la mère.



5-3-3 Union libre et VIH

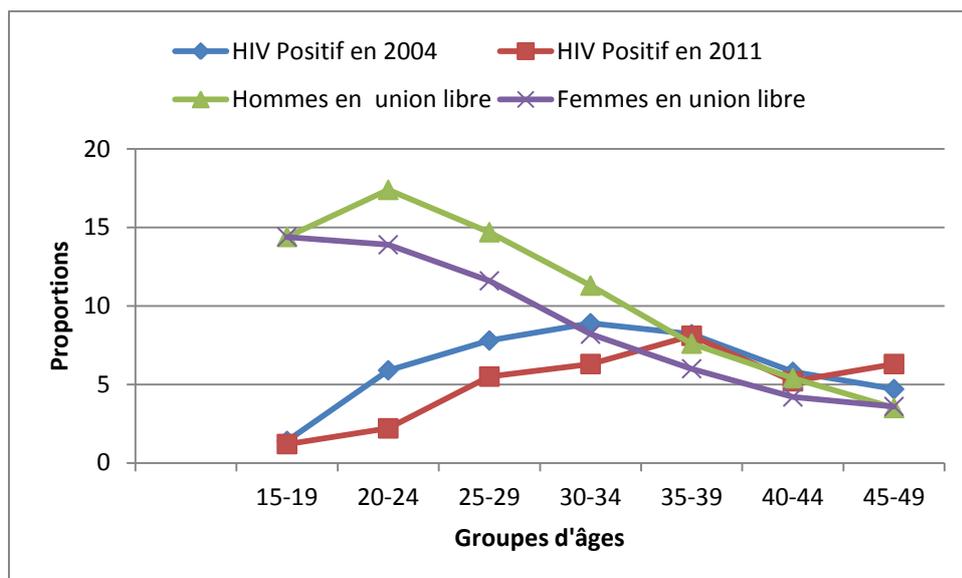
Les taux de prévalence du VIH varient selon la région ;
Carte 2



Les régions de porte prévalence du VIH correspondent aux régions dans lesquelles les proportions des hommes et femmes en union libre sont les plus élevées.

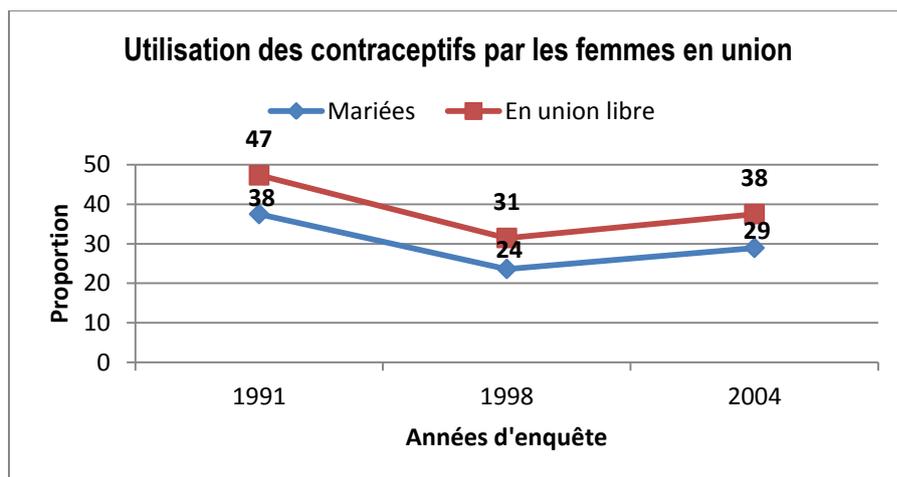
Les taux de prévalence par groupe d'âge ont connu une baisse entre 2004 et 2011; Ce graphique révèle l'impact de l'union libre sur la prévalence du VIH; en effet, la recrudescence des taux de prévalence survient dans les groupes d'âges 30-34 ans, suite à l'ampleur de l'union libre observée plus tôt dans les groupe d'âge 20-24 ans et 25-29 ans, étant entendu que les test de séropositivité sont effectués après avoir contacté la maladie.

Graphique 12-2



Source : EDS du Cameroun 2004 et 2011

Graphique 13



Source : EDS du Cameroun 1991, 1998 et 2004

L'utilisation des contraceptifs par les femmes en union a connu une baisse entre 1991 et 1998, puis une hausse entre 1998 et 2004. Toutefois, la consommation des contraceptifs par les femmes en union libre est supérieure à celle des femmes mariées.

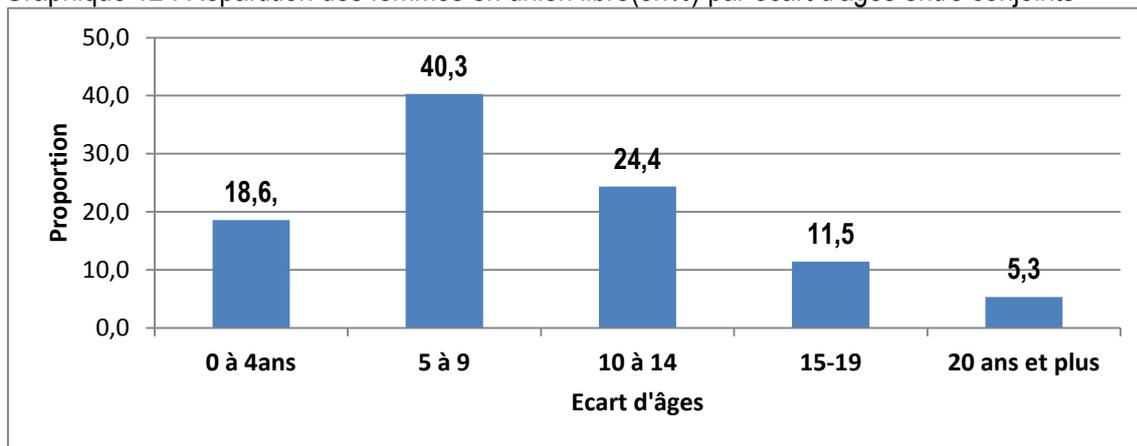
Le Gouvernement pourrait-il influencer les taux de prévalence par le canal de l'union libre ?

5-4 Ecart d'âge entre partenaires en union libre, précocité et instabilité des unions

5-4-1 Ecart d'âge entre partenaires en union libre

Dans les couples vivant en union libre, l'écart d'âges entre conjoints est généralement bas ; en effet, 58,87% de femmes ont des conjoints avec une différence d'âges de moins de 10 ans ; 5,32% de ces couples ont des conjoints avec une différence d'âges de 20 ans et plus

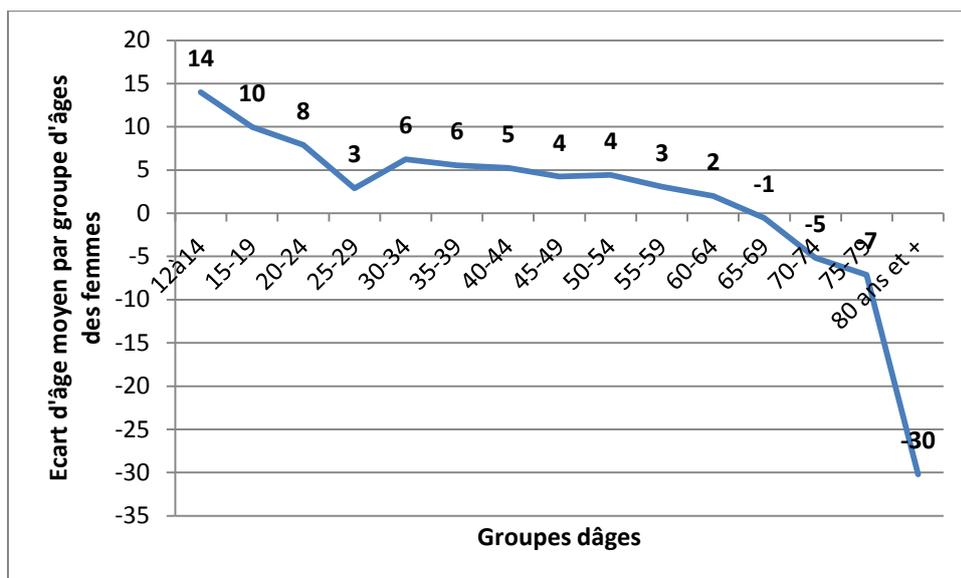
Graphique 12 : Répartition des femmes en union libre(en%) par écart d'âges entre conjoints



Source : BUCREP, 3^{ème} RGPH, 2005

Malgré des extrêmes, les écarts d'âges entre conjoints sont modérés dans les couples vivant en union libre. En effet, plus de la moitié des femmes en union libre ont un partenaire de 5 à 19 ans plus âgé.

Graphique 13: Ecart d'âge moyen par groupe d'âges entre partenaires en union libre

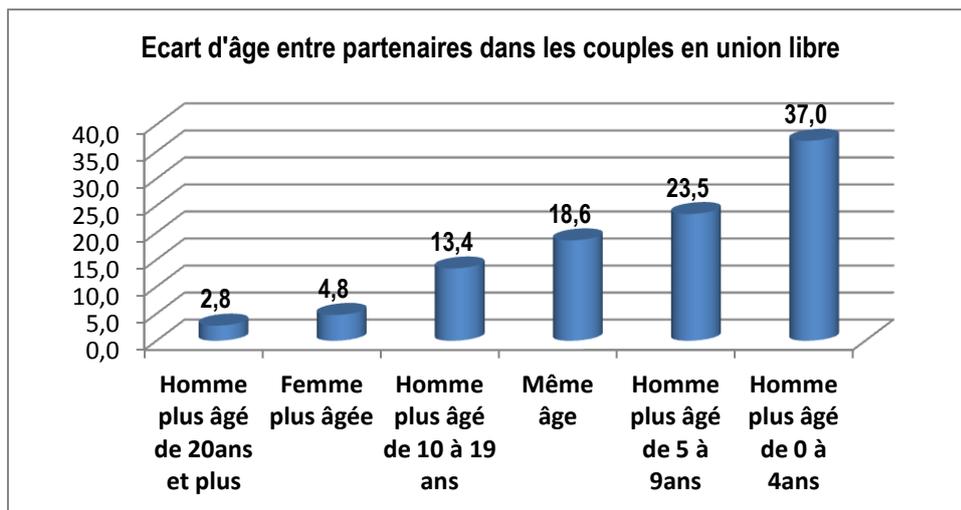


Source : BUCREP, 3^{ème} RGPH, 2005

Les femmes en union libre ont pour la plupart un conjoint plus vieux. Les écarts les plus élevés se retrouvent à 12-14 ans et à 70 ans et plus, avec des femmes généralement plus âgées que leur partenaire.

Tel qu'indiqué dans le graphique 13, la forte proportion des femmes âgées en union libre avec un conjoint plus jeune s'explique par le lévirat encore bien accepté par les personnes d'un certain âge.

Graphique 14 : Proportion par groupe d'âges de femmes vivant en union libre avec un partenaire plus jeune, du même âge ou plus vieux



Source : BUCREP, 3^{ème} RGPH, 2005

La plupart des couples en union libre ont un écart d'âge entre partenaires inférieur à 10 ans

5-4-2- Précocité des unions

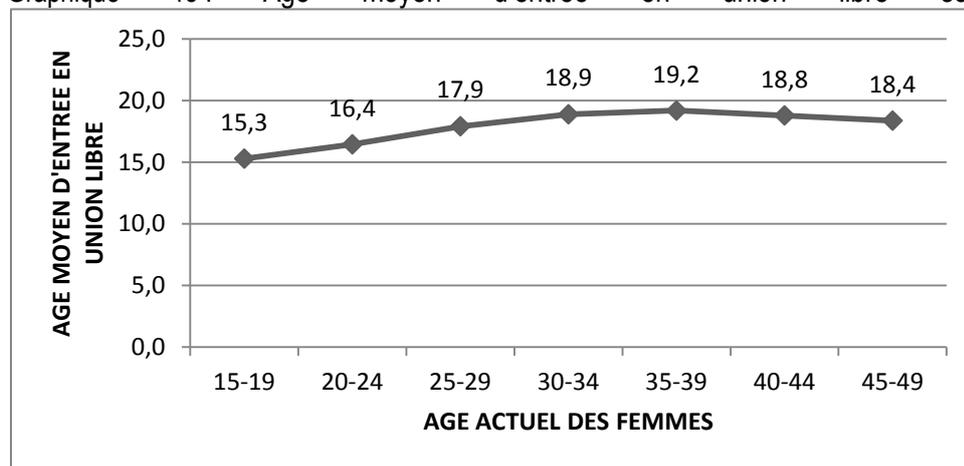
L'âge légal au mariage rend hautement vulnérables les jeunes des deux sexes ; il les expose aux unions précoces, à la fécondité précoce et aux risques de la mortalité maternelle.

La précocité de l'entrée en union sera évaluée grâce à 2 indicateurs à savoir : l'âge moyen d'entrée en union libre et la proportion des femmes ayant contacté l'union libre avant l'âge de 15 ans selon les générations.

a) L'âge moyen d'entrée en union libre des femmes.

Cet indicateur calculé à partir des données d'EDS révèle que les jeunes générations contactent l'union libre plus tôt que les générations anciennes

Graphique 15 : Age moyen d'entrée en union libre selon les générations

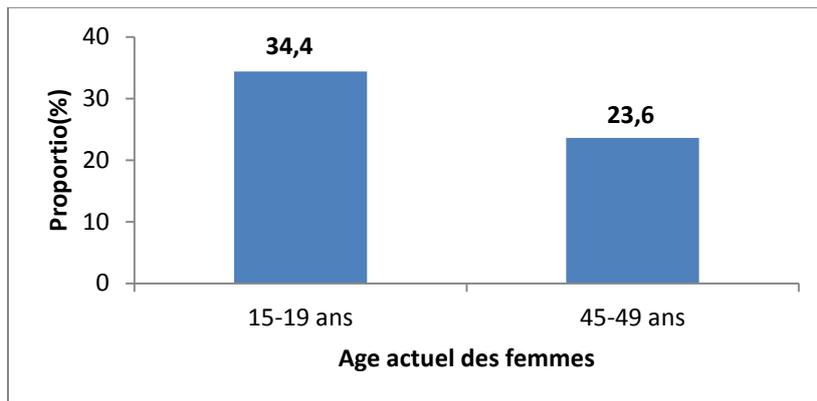


Source : EDS 3004

b) Proportion des femmes qui ont contacté l'union libre avant l'âge de 15 ans.

La proportion des femmes ayant contacté l'union libre avant l'âge de 15 ans a connu une hausse, des générations anciennes aux jeunes générations.

Graphique 16: Proportion de femmes ayant contacté l'union libre avant l'âge de 15 ans



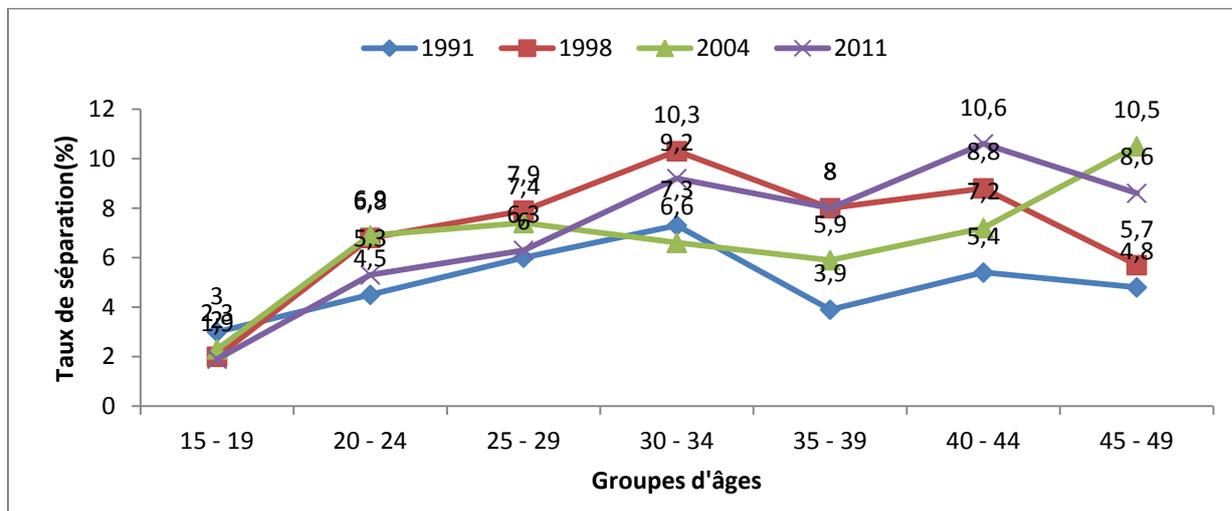
Source : EDS 2004

La recrudescence des unions précoces en terme d'unions libre dans les jeunes générations traduit la perte des valeurs morales ,et les difficultés économiques de l'heure.

c) Instabilité des unions libres

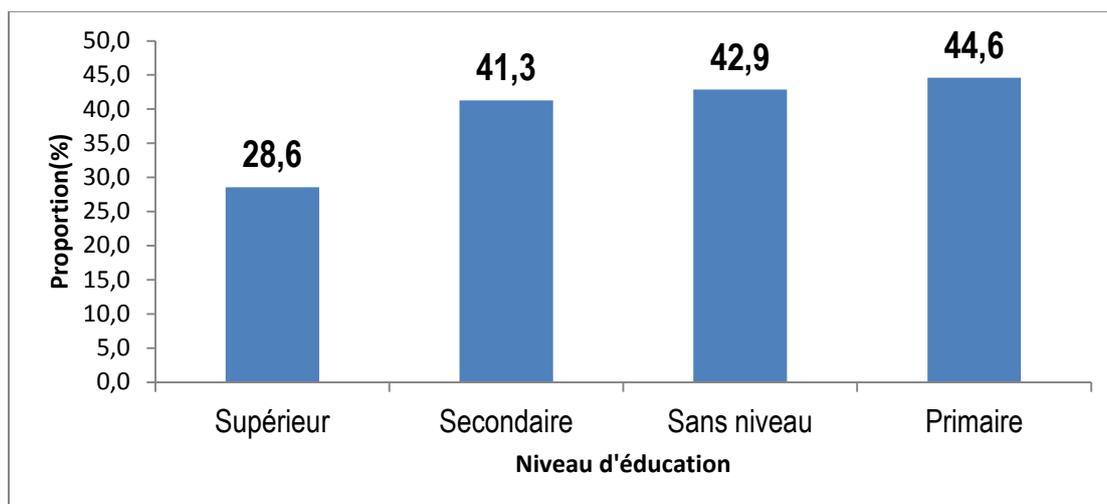
Parmi les femmes enquêtées et en union libre, 46,4% ont contacté l'union libre plus d'une fois. Compte tenu du fait qu'elles se forment dans la plupart des cas à l'adolescence, les unions libres revêtent un caractère d'instabilité qui se confirme par des taux de séparation assez élevés dans les groupes d'âges suivant l'adolescence, tel qu'indiqué dans le graphique 13.

Graphique 17 : Evolution des taux de séparation des femmes par groupes d'âges de 1991 à 2011



Source : EDS 1991,1998 et 2004 et 2011

Graphique 18 : Femmes en union libre ayant contacté l'union libre plus d'une fois, par niveau d'éducation,



Source : EDS 1991, 1998 et 2004 et 2011

L'instabilité des unions est d'autant plus prononcée que le niveau d'éducation de la femme est bas. L'instabilité des unions libres fragilise les femmes et les femmes qui vivent dans ces ménages. En effet en cas de répudiation, ces femmes n'ont aucun droit légal ; elles ont d'office tort, et ne peuvent faire aucune revendication.

6- Déterminants de l'union libre chez les femmes

- La probabilité d'entrée en union libre est plus forte chez les femmes qui ont contacté plus d'une union que chez celles qui n'en ont contacté qu'une seule.
- Il existe une différence significative entre l'entrée en union libre des protestants et celle des catholiques.
- Les Béti, les Bassa et les femmes du département du Mbam rentrent plus en union libre que les arabes. Leur côte est supérieure à celle des ethnies des pygmées, des côtiers, des étrangers, des bamiléké et des bamoun.
- L'union libre se forme plus lorsque la différence d'âge est de 10-19 ans que lorsqu'elle est inférieure à 10 ans. Les femmes ayant passé 20 ans et plus en union libre rentrent plus en union libre que celles qui ont une durée de cohabitation de moins de 10 ans.

Tableau 3 : Déterminants de la probabilité d'être en union libre chez les femmes.

Tableau de régression, récapitulatif des variables explicatives de l'union libre

Variables explicatives	Coefficient	
Nombre d'unions (Une union)		
Plus d'une union	2,833	***
Durée de la cohabitation (moins de 10 ans)		
10 à 20 ans	0,246	***
Plus de 20 ans	0,091	***
Milieu de résidence (Urbain)		
Rural	1.040	
Niveau d'instruction (Aucun)		
Primaire	2,394	**
Secondaire et plus	2,24	*
Age à la première cohabitation (moins de 15 ans)		
15 – 19 ans	0.881	
20 – 24 ans	0.679	
25 ans et plus	0.493	*
Religion (Catholique)		
Protestante	1,122	*
Musulmane	0.473	
Autres	0.689	
Ethnie (Arab-Choa/Peulh/Haoussa/Kanuri)		
Biu-Mandara	0,232	
Adamaoua-Oubangui	0,852	
Bantoïde South-West	3,373	
Grassfields	3,235	*
Bamilike/Bamoun	3,850	*
Côtier/Ngoe/Oroko	7,135	**
Beti/Bassa/Mbam	36,915	***
Kako/Meka/Pygmé	9,539	***
Stranger / other	8,084	***
Différence d'âge (moins de 10 ans)		
Plus âgée	1,355	
10 – 19 ans	0,720	*
20 ans et plus	0,909	

() :Catégorie de référence ; *** : P < 0.00 ; ** : p < 0.01 ; * : p < 0.05

Conclusion

Tout ce qui précède permet de conclure que les couples en union libre forment un groupe vulnérable.

Cette forme d'union de plus en plus répandue constitue un frein à la stabilité des couples et des familles.

L'union libre est vécue dans toutes les régions du Cameroun, par les personnes des 2 sexes, et à tous les âges.

La méthodologie d'approche de l'union libre ne permet pas de cerner tous les couples vivant en union libre.

En effet, la différence que l'on note entre le nombre d'hommes (211139) et de femmes (221139) en union libre est le signe que l'union libre au Cameroun ne se limite pas à la simple cohabitation ; elle est le signe d'une polygamie déguisée.

L'étude de l'union libre montre une accélération de ce phénomène chez les femmes aux jeunes âges.

L'évolution de l'union libre est à la fois influencée par (1) l'âge légal au mariage ; (2) la scolarisation des filles ; (3) la religion ; (4) le coût de la vie ; (5) le relâchement des barrières sociales.

L'on assiste de nos jours à une panoplie de formes d'unions libres comprenant entre autres le cas des veuves qui pour cause du lévirat, rentrent en union avec un membre de la belle famille, s'exposant à la répudiation et sans que les enfants issus de ces unions puissent prétendre à des droits ; il en est de même des veufs qui prennent généralement pour partenaire des conjoints moins âgés de 30 ans qu'eux, créant dans les couples des relations d'« aînés cadets » qui constituent une cause d'absence de dialogue dans le couple et pourrait contrer les efforts consentis par le Gouvernement en matière de planification familiale.

Le niveau d'études relativement bas des femmes en union libre, la tendance à la baisse de l'âge moyen d'entrée en 1ère union libre sont le témoin somme toute de la précarité et de la pauvreté des conditions de vie des populations.

Par ailleurs, la recrudescence des unions libres traduit une mutation des mœurs en relation avec la vie conjugale ; pour ses adeptes, elle constitue soit un refus du mariage, soit une situation transitoire avant le mariage. Il reste bien évident que les couples en union libre pour qui l'union libre est une situation transitoire pensent pouvoir s'acquitter de leurs droits (versement de la dot ou remboursement de la dot) dans un avenir proche mais leur volonté se bute à la rudesse de la vie.

A cause de la fragilité des unions libres et compte tenu du fait qu'elles abritent des femmes et des enfants, il semblerait nécessaire pour la promotion sociale et des droits humains, d'adjoindre à la célébration des mariages collectifs organisés par le gouvernement, un programme de formation dès l'enfance afin de conscientiser les populations, les instances publiques, religieuses et traditionnelles quant aux bienfaits de la scolarisation ainsi qu'aux méfaits des mariages précoces.

Les variables socio démographiques à elles seules semblent insuffisantes pour expliquer l'entrée en union libre. Des interrogations subsistent sur les causes directes de ce phénomène et méritent d'être élucidées, Plusieurs questions se posent : Quel est le mobile réel de l'entrée en union libre ? L'union libre est-elle réellement conditionnée par la dot ? Que pensent les parents de femmes en union libre de l'union libre ? Quel est l'impact des religions sur les décisions des couples d'entrer en union libre ? Le Gouvernement peut-il avoir de l'influence sur la dot en fixant un taux symbolique ? La contraception participerait-elle à la promotion de l'union libre ? La formalisation des unions apporterait-il un frein à la formation des unions libres ? A quel type d'union les unions libres précéderaient-elles le plus ? Quelles sont les conditions socio démographiques des partenaires au moment de l'entrée en union libre ?

La connaissance de ces données permettra aux instances politiques de maîtriser la question des entrées en union, d'élaborer une bonne politique de nuptialité et promouvoir la formation des unions formalisées.

Des efforts devraient être entrepris dès maintenant afin que les termes relatifs à la nuptialité soient uniformisés au niveau des recensements et des enquêtes et que des questions soient introduites dans les

questionnaires des recensements et des enquêtes de grande envergure pour cerner les déterminants de l'entrée en union libre.

Afin de diminuer la proportion de femmes vivant en union libre, il est nécessaire de :

- promouvoir la scolarisation des filles ;
- conscientiser les instances publiques, religieuses et traditionnelles et la population quant aux méfaits des mariages précoces.

Il est nécessaire que soient entreprises : -la création d'un observatoire sur la nuptialité,- la mise à jour des données et -l'étude, de manière très approfondie, de la dynamique des déterminants de l'union libre.

Bibliographie

Les causes de la transition démographique en Haïti : une analyse néo- institutionnelle. Chaire Quételet 2010. ZOURKALEINI, Y et LEGRAND, T. Unions libres au BURKINA FASO : Niveaux, tendances et déterminants ; novembre 2004.

Philippe Antoine LAETES Bernard FORMOSO et Martine Segalen: Transition démographique et transformations familiales, juillet 2011.

Antoine (2002) – Les complexités de la nuptialité : de la précocité » des unions des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique, Paris Paris, INED, P.75-102.

ABESSOLO, F. et M. BOGMIS,(2010). Activités économiques de la population. 3^{ème} RGPH, 2005, Analyse thématique, 3-II. Yaoundé : BUCREP, 119 p.

DAYANG, R. Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations. 3^{ème} (2010),, Analyse thématique, 5-II. Yaoundé : BUCREP, 168 p.

DJIANOU, K, L. État matrimonial et Nuptialité. (2010),, Analyse thématique, 6-II. Yaoundé : BUCREP, 138 p.

MBOUYAP, Y. Mortalité. 3^{ème} RGPH, (2010), Analyse thématique, 8-II. Yaoundé : BUCREP, 90 p. BUCREP, 3^{ème} RGPH.

NGOUFO, J et Y.P. BILO'O (2010).Scolarisation - Instruction – Alphabétisation au Cameroun. 3^{ème} RGPH, 2005, Analyse thématique,2-II. Yaoundé : BUCREP, 204 p.

NYELE, A.M.D. Situation socio-économique de la femme. 3^{ème} RGPH, (2010),, Analyse thématique, 3-II. Yaoundé : BUCREP, 174 p.

TSAFACK, M et. EFON, H. J. Hervé J. Natalité et Fécondité. (2010),, Analyse thématique, 7-II. Yaoundé : BUCREP, 81p.

Bases des données des EDS 1991,1998, 2004 et 2011.

MINSANTE/UNFPA, Analyse de la situation des fistules obstétricales dans la région de l'Extrême- Nord du Cameroun,2 004,PP21-22 et 32.

EVINA AKAM, Vie féconde des adolescentes en milieu urbain camerounais : les cahiers de l'IFORD : N° 16, 1998, P.73.